



Négociations salariales
Rencontre du 12 janvier 2006
Trame de l'intervention de l'UFFA-CFDT

Monsieur le Ministre

Salaires : entre litanies, imprécations et vœux pieux, nous revoilà sous le feu des projecteurs, tentant d'améliorer les salaires des agents de la fonction publique, qui, à en croire l'OEP représentent 5 millions de sujets, sans compter les sujets de mécontentements...

Et les salaires, c'en est un !

Avant d'entrer dans le débat, je souhaiterais faire deux remarques préalables :

La première : la « mésaventure » du 6 décembre dernier est une preuve éclatante de ce que nous dénonçons les autres années : dans la fonction publique, ce n'est jamais le moment de négocier les salaires.

Le faire au printemps, en amont de la loi de finances, paraîtrait logique. Mais au cas où -on peut rêver- un accord s'établirait entre vous-même, Monsieur Le Ministre, et des organisations syndicales, impossible de mettre le Parlement devant le fait accompli.

Et négocier en automne, c'est trop tard, puisque des discussions en parallèle à la procédure d'approbation de la loi de finances, prouveraient l'insincérité de cette loi de finances.

Alors que faire ? De l'unilatéral sous les applaudissements de certains et les regrets d'autres, dont mon organisation fait partie, et qui estiment que la négociation, lorsqu'elle peut aboutir à un accord apporte bien évidemment « du plus » aux agents. Nous avons encore présent à l'esprit l'échec des négociations de l'année dernière qui, si elles avaient abouti, nous auraient assuré une augmentation de + 1,6 % sur 2005.

Seconde remarque :

Les salaires se négocient annuellement dans la quasi totalité des centaines de branches d'activités existantes.

Confédération Française Démocratique du Travail

Union des Fédérations **CFDT** des Fonctions publiques et Assimilés – 47/49, avenue Simon Bolivar 75950 Paris cedex 19
Tél. 01 56 41 54 40 – Fax 01 56 41 54 44 - Email uffa@uffa.cfdt.fr

Une seule est en échec et quand elle négocie, elle le fait sous une telle pression médiatique –mais je reconnais Monsieur Le Ministre que cela n'est pas de votre fait – que ce n'est pas tant le salaire des fonctionnaires qui est au cœur des discussions, mais l'image que l'on donne. Image d'intransigeance, pour le gouvernement ; image du meilleur combattant pour les organisations syndicales.

Les enjeux sont ailleurs.

Je souhaiterais donc que le calme revenu, nous reprenions tout cela pour voir comment en sortir, et trouver enfin une méthode incontestable.

Alors, sur notre sujet d'aujourd'hui :

Les nouveaux documents que nous avez fait parvenir comportent des commentaires qui donnent plus de cohérence aux propositions, qui sont plus nombreuses et mieux explicitées.

Le travail que nous avons fait avec Monsieur le Directeur Général a porté ses fruits ; certaines de nos remarques ont été prises en compte, et nous avons bien noté que vous avez ce matin assorti vos propositions d'un chiffrage et d'un calendrier.

Mais bien évidemment, il y a des manques, notamment concernant la rénovation de la grille et les bornages indiciaires.

Je vous réaffirme que nous voulons discuter du volet statutaire et du volet social. Mais la proposition d'entrée que vous faites (0,5 %) est bien loin du compte. Nous voulons aller plus loin et obtenir une amélioration du point indiciaire de l'ordre de 1,8 %. Nous vous demandons également un relèvement du bornage indiciaire de chacune des catégories. Quant aux contractuels il faut aller au-delà des mesures proposées et sécuriser les parcours.

Mais, partir de propositions aussi basses de votre part en matière de revalorisation indiciaire, nous laisse craindre qu'on ne puisse arriver à un compromis acceptable.